

Site Natura 2000 *« Saint-Beauzire » FR 8301083*



Bilan annuel d'activité *Année 2014*



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : accueil@haut-allier.com



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



Sommaire

SOMMAIRE.....	1
I. PREAMBULE.....	2
II. ANIMATION DU SITE	3
1. GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE.....	3
<i>1.1 Contrats Natura 2000 agricoles.....</i>	<i>3</i>
2. EVALUATIONS D’INCIDENCES	5
3. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5
4. INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	6
<i>4.1 Création / mise à jour d’outils de communication, média.....</i>	<i>6</i>
<i>4.2 Communication / Animation auprès de scolaires.....</i>	<i>7</i>
<i>4.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....</i>	<i>7</i>
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	8
<i>5.1 Suivi des autres démarches en lien avec le site</i>	<i>8</i>
6. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET DE LA GOUVERNANCE DU SITE	9
<i>6.1 Organisation de la gouvernance du site.....</i>	<i>9</i>
<i>6.2 Gestion administrative et financière</i>	<i>9</i>
III. SYNTHESE DE L’ANIMATION 2014 SUR LE SITE “SAINT-BEAUZIRE”	11
1. BILAN DU TEMPS D’ANIMATION SUR LE SITE.....	11
2. SYNTHESE FINANCIERE.....	12

I. Préambule

Le site « Saint-Beauzire » a été désigné en mars 1999 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2009 et 2010 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, et validé en Comité de pilotage le 2 juillet 2010. Le site, d'une surface totale de 17 hectares, abrite notamment des prairies humides, habitats d'un lépidoptère d'intérêt communautaire : le Cuivré des Marais. Ce papillon se situe ici en limite septentrionale de son aire de répartition, ce qui donne une responsabilité particulière au site pour cette espèce. Des chiroptères ont également été contactés sur le site, en particulier le Grand/petit Murin et la Barbastelle dont la présence ne semble qu'estivale.

Le 2 juillet 2010, le collège des élus du Comité de pilotage a désigné le SMAT du Haut-Allier comme structure porteuse du site, et élu M. Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord, Président du Comité de pilotage réélu en 2013.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2011, première année d'animation. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site sur la période 01/01/2014 – 31/12/2014, qui était la quatrième année d'animation par le SMAT du Haut-Allier. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2013-30.

Cette année, 6 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Saint-Beauzire ».

II. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Contrats Natura 2000 agricoles

Nouvelle programmation de mesures agro-environnementales

L'année 2014 est une année de transition au niveau de la Politique Agricole Commune, qui permet le financement des contrats MAET. Sur le site « Saint-Beauzire », bien qu'une concertation ait été menée suite à la validation du Docob, aucun contrat agricole n'a été engagé. De nouvelles mesures sont prévues pour la nouvelle programmation de la Politique agricole commune.

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ont vu le jour avec la programmation 2014-2020 de la PAC. Par rapport aux anciennes MAET proposées, de nouvelles mesures ont été créées, d'autres ont été maintenues, certaines modifiées et d'autres supprimées. Du reste, l'autorité de gestion des fonds FEADER (grâce auxquels sont financées les mesures agro-environnementales) est désormais le Conseil Régional.

Le Conseil Régional d'Auvergne a lancé un appel à candidatures pour l'émergence de Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) portés par des opérateurs à l'échelle de territoires « cohérents ». Les PAEC doivent intégrer le plus d'enjeux possibles parmi les quatre qui ont été identifiés à l'échelle auvergnate par l'autorité de gestion :

- Biodiversité (sites Natura 2000)
- Préservation de la ressource en eau (Aires d'alimentation de captages prioritaires, zones vulnérables, périmètres de contrats territoriaux)
- Séquestration du carbone (maintien des prairies naturelles en zones à risque de « céréalisation »)
- Préservation des zones humides (à rattacher à l'enjeu biodiversité ou à l'enjeu eau).

L'animateur du site a contribué à l'élaboration de la pré-candidature aux PAEC pour le territoire « Brivadois » (Voir carte en annexes). Ce travail a été réalisé au cours de l'été et de l'automne 2014, avec la collaboration de structures telles que la Chambre d'agriculture de la Haute-Loire, le Syndicat interdépartemental de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL), le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne), le Syndicat intercommunal de gestion de la Loire et de ses affluents (SICALA), mais aussi les animatrices des SAGE Haut-Allier et Allier Aval.

Le dossier PAEC « Brivadois » présenté au Conseil Régional le 30 septembre concernait 18 communes du bassin de Brioude dont celle de Saint-Beauzire, et intégrait les zonages à enjeux suivants :

- Biodiversité : Sites Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », « Saint-Beauzire » et « Côteaux de Montlaison – La Garenne – Prés salés de Beaumont ». Dans ce cadre sont essentiellement visés les milieux remarquables de prairies naturelles de fauche, de pelouses sèches ou encore de zones plus ou moins humides d'intérêt communautaire. Les habitats d'espèces étaient également concernés, notamment les prairies naturelles non classées d'intérêt communautaire, ainsi que les haies et autres alignements d'arbres.
- Préservation de la ressource en eau : Toutes les communes du PAEC étaient concernées par le projet d'extension des zones vulnérables, ainsi que par des projets de contrats territoriaux (affluents brivadois de l'Allier).
- Séquestration du carbone : 11 communes sont concernées par cet enjeu d'après le zonage régional fourni par la DRAAF Auvergne.

Le tableau suivant résume les mesures à engagements unitaires proposées dans le cadre de ce projet agro-environnemental et climatique (les chiffrages ont été calculés selon les données disponibles au moment de la rédaction du PAEC) :

Type de milieu	Engagement ou combinaison d'engagements	Montant unitaire (Montant plafond selon PDR Auvergne)	Montant total (Montant plafond selon PDR Auvergne)
Pré salé	HERBE 01	18,86	175,44 €/ha/an
	HERBE 04	56,58	
	HERBE 13	100,00	
Pelouse sèche	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an
Prairie de fauche	HERBE 07	47,15	47,15 €/ha/an
Prairie pâturée	HERBE 03	148,20	148,20 €/ha/an
	HERBE 01 HERBE 03 HERBE 04	18,86 148,20 56,58	223,64 €/ha/an

*Source : Projet agro-environnemental et climatique – Territoire « Brivadois »,
Septembre 2014, SMAT du Haut-Allier*

Par ailleurs, la MAE « Système herbager et pastoral » a été proposée sur les zonages à enjeu eau et à enjeu « Séquestration du carbone ». Le montant unitaire est estimé à 117€/ha/an de surfaces en herbe engagées, le niveau de risque 3 étant choisi sur ce territoire.

La MAE « Système Polyculture-élevage » était également proposée sur les zones d'action prioritaire à enjeu « Séquestration du carbone », avec un montant estimé à 100€/ha/an pour les surfaces engagées.

Les aspects budgétaires estimés sont regroupés dans le tableau suivant :

Type de mesure	Estimatif du montant annuel	Estimatif sur 5 ans
Mesures systèmes	161 900 €	809 500 €
Engagements unitaires	12 152 €	60 760 €
TOTAL	174 052 €	870 260 €

*Source : Projet agro-environnemental et climatique – Territoire « Brivadois »,
Septembre 2014, SMAT du Haut-Allier*

Cependant, le dossier ainsi présenté n'a pas été retenu par l'autorité de gestion, qui invite à renouveler une candidature à l'occasion d'un prochain appel à projets. L'année 2015 devrait donc voir l'élaboration d'un nouveau PAEC intégrant le site Natura 2000 « Saint-Beauzire ».

L'ensemble du dossier de candidature est disponible en version électronique sur demande auprès du SMAT du Haut-Allier.

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2014, l'animateur n'a pas été sollicité pour des projets soumis à évaluation des incidences concernant le site « Saint-Beauzire ».

3. Suivis scientifiques et techniques

Aucun suivi scientifique et technique n'a été conduit cette année sur le site Natura 2000 de « Saint-Beauzire ».

4. Information, communication et sensibilisation

L'information, et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000.

4.1 **Création / mise à jour d'outils de communication, média**

Objectif : Diffuser au grand public les informations relatives à l'animation du site dans tous ses aspects (gestion des habitats et espèces, actions de communication, gestion administrative, etc...)

Le site Internet « Natura 2000 dans le Haut-Allier » diffuse les informations concernant l'ensemble des sites portés et animés par le SMAT du Haut-Allier. Il est disponible à l'adresse URL suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>. Ce site Internet présente les caractéristiques de chaque site Natura 2000, les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire justifiant leur désignation grâce à la possibilité du téléchargement des fiches du MNHN. Par ailleurs, on y retrouve les comptes-rendus de réunions, les bilans d'activités annuels ainsi que les lettres d'informations en version numérique le cas échéant.

Par ailleurs, les actualités permettent de mettre en valeur l'organisation de manifestations organisées par la structure animatrice dans le cadre de sa programmation annuelle en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut-Allier.

L'animateur du site a mis à jour les informations, actualités et documentations téléchargeables au cours de l'année 2014.

Le SMAT du Haut-Allier réalise régulièrement une lettre d'information, et met à jour son site Internet. L'animateur a participé à cette communication en rédigeant des textes relatifs à l'animation des sites Natura 2000 destinés au site Internet et à la lettre du SMAT.

Le Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier a lancé un programme de dématérialisation de l'information à l'échelle du territoire du SMAT du Haut-Allier. A cet effet, des textes relatifs aux patrimoines naturel et bâti / architectural de divers sites emblématiques du territoire ont été rédigés. Ces textes, accompagnés d'images, sont destinés à être mis en ligne pour être téléchargés par des Smartphones grâce à des QR Codes (ou Flash-codes) mis en place sur les sites. L'un de ces textes concerne plus particulièrement le site de Saint-Beauzire, pour lequel l'animateur a effectué une relecture et a apporté ses observations et corrections.

Régulièrement, l'animateur fait appel à la presse locale pour diffuser certaines informations à la population locale, que ce soit pour l'organisation de manifestations ou encore l'information de l'intervention de bureaux d'études sur le terrain, et les bilans des réunions de comités de pilotage. A l'occasion de la réunion du Comité de pilotage, les participants ont souhaité qu'un article de presse sur le château de Lespinasse soit publié. L'animateur du site Natura 2000 a pris contact avec la presse, avec le propriétaire du château M. Berchebru de Foucaud, et avec le Président du Comité de pilotage Jean-Noël LHERITIER. Une rencontre sur le site du château a ensuite été organisée, deux journalistes (La Ruche et La Montagne) sont venus le 25 août 2014.

Des articles sur le patrimoine lié au château et aux projets de valorisation par le propriétaire sont parus dans les deux journaux concernés. Les articles de presse parus se trouvent en annexes.

Au-delà de la mise en valeur du site, cette rencontre fut l'occasion d'échanger avec le propriétaire du château sur l'ouverture du site au public avec un volet de sensibilisation au patrimoine naturel. La gestion du site Natura 2000 pourra trouver sa place dans la veille au maintien des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire du site et dans la communication à travers ce projet de valorisation. Le propriétaire du château a indiqué que ses disponibilités seraient plus importantes à partir de l'année 2015, ce qui devrait améliorer la régularité des prises de contacts et le partenariat.

4.2 Communication / Animation auprès de scolaires

Foire bio de Langeac

Chaque année, à l'occasion de la Foire Bio de Langeac, le SMAT du Haut-Allier est sollicité pour des interventions auprès de scolaires d'écoles primaires de Langeac, Mazeyrat d'Allier, Lachaud-Curmilhac et Pinols. Cette année, la thématique du jardinage écologique était au cœur de la manifestation. Les animateurs Natura 2000 ont réalisé des interventions sur la thématique des animaux « amis du jardinier », insectes et autres. Il s'agit d'une occasion particulièrement opportune de faire découvrir aux scolaires les intérêts de la préservation de la biodiversité. Près d'une centaine d'élèves ont ainsi été sensibilisés lors de cette journée.

4.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animateur a participé en tant que stagiaire à une formation sur la gestion des prairies naturelles et identification des bivalves et écrevisses au printemps 2014.

Cette formation a été proposée par la Cant'ADEAR, structure spécialisée dans l'accompagnement et la formation agricole dans le département du Cantal. L'animateur a participé à deux journées de formation, alternant apports théoriques et application sur le terrain, en avril 2014 à Apchat (63) puis à Loubaresse (15). L'intervenant, Cyril Agreil (entreprise Scopela), a présenté les différentes méthodes de valorisation de l'herbe au sein d'une prairie naturelle, et les cycles naturels de la végétation à prendre en compte dans sa gestion.

Ces deux journées ont permis à l'animateur de découvrir les principes d'une gestion durable des prairies naturelles, privilégiant les cycles naturels et la diversité de la végétation tout en étant économiquement rentable. Les principes acquis pourront être diffusés à l'occasion de la rencontre d'agriculteurs, et être pris en compte dans la mesure du possible au niveau des nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques.

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

5.1 Suivi des autres démarches en lien avec le site

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- **Réunion des structures animatrices** Natura 2000 en Haute-Loire (9 décembre 2014 au Puy-en-Velay)
- **Séminaire régional** Natura 2000, organisé par la DREAL Auvergne les 18 et 19 septembre 2014 dans le département de l'Allier. Ce rendez-vous est l'occasion de s'informer sur les actualités du réseau Natura 2000, des fonds européens, des nouvelles dispositions réglementaires, etc... mais aussi de voir sur le terrain des réalisations faites dans le cadre de contrats Natura 2000.

Intitulé	Partenaires ou contacts (le cas échéant)	Rôle / intervention de la structure animatrice
Partage des données habitats	Conservatoire botanique national du Massif-Central (CBNMC)	Vérification de la présence des rapports et bases de données du CBNMC relatifs à la végétation et aux habitats naturels en sites Natura 2000.
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Allier Aval	Etablissement Public Loire (EPL) Cellule SAGE du Haut-Allier	Réalisation d'une note technique préalable à l'avis sur le projet de SAGE, mettant en lien les dispositions du SAGE et les actions du Docob du site Natura 2000. Les actions et dispositions du SAGE vont dans le sens des objectifs de développement durable du Docob (notamment au sujet des zones humides pour le cas du site de « Saint-Beauzire »).
Contrats territoriaux sur les affluents brivadois de l'Allier	DREAL Auvergne	Suivi de l'émergence de contrats territoriaux sur les affluents brivadois de la rivière Allier. Ces projets concerneraient une dizaine de bassins versants recoupés par le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ». Par ailleurs, ces projets s'intégreraient au PAEC du secteur « Brivadois ». Participation à la réunion du 12 décembre 2014 en Sous-préfecture de Brioude.
Projet de révision des zones vulnérables	Services de l'Etat	Recherche d'informations sur la mise en place du nouveau programme et du nouveau zonage dont le projet s'étend sur bon nombre de communes du bassin brivadois.

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

- Organisation de la gouvernance du site Natura 2000

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Saint-Beauzire" a été réuni le **11 juin** 2014 à la salle polyvalente de Saint-Beauzire, sous la présidence de Jean-Noël LHERITIER, Conseiller Général du canton de Brioude-nord. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les actions déroulées en 2013, mais aussi sur les actions programmées en 2014.

- Base de données pour l'envoi électronique des documents aux membres du Comité de pilotage

Le SMAT du Haut-Allier, dans un souci d'économie des ressources, a demandé par courrier postal à chacun des membres du Comité de pilotage du site s'il souhaitait recevoir tous les documents et invitations relatifs à Natura 2000 uniquement par voie électronique (par e-mail). 13 membres ont à ce jour répondu favorablement sur un total de 32, soit un peu moins de la moitié des membres. Ceux qui n'ont pas répondu ou ont répondu défavorablement continueront de recevoir les documents en version papier.

- Participation à la gouvernance de la structure animatrice

L'organe décisionnel du SMAT du Haut-Allier est le Comité Syndical, composé d'élus de chacune des communes du SMAT, et d'élus du Conseil Général de la Haute-Loire. L'animateur participe à l'organisation des réunions du Comité syndical, et présente régulièrement les actions réalisées au titre de la politique Natura 2000. Ces actions sont également présentées au cours des réunions de la Commission Environnement du SMAT du Haut-Allier, et au cours des réunions d'équipe organisée avec les agents de chaque service.

6.2 Gestion administrative et financière

- Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2013 et 2014. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

- **Programme d'action prévisionnel 2015**

A partir du programme d'actions prévisionnel du DOCOB, ainsi que du bilan des actions précédentes, le SMAT a élaboré un programme prévisionnel pour l'année 2015.

- **Demande de financements**

La cellule environnement du SMAT a élaboré une demande de financement pour la mise en œuvre des actions prévues dans le DOCOB en 2015, sur la base du programme prévisionnel dressé précédemment. La demande de subventions concernait seulement le premier semestre de l'année 2015, financé à 100 % par des fonds de l'Etat. Cette demande a été transmise à la DREAL Auvergne, service instructeur des dossiers de financement Natura 2000.

Pour le premier semestre 2015, les actions suivantes ont été inscrites à la demande d'aide :

Intitulé actions N° action DOCOB	Dépenses		Recettes
	Nature	Montant en €	DREAL Auvergne (Etat)
Action DOCOB 3 Animation / mise en œuvre du DOCOB	Coûts salariaux		
	- animateur 2	456,12 €	456,12 €
	- Direction	191,81 €	191,81 €
	- Comptabilité/finances	173,86 €	173,86 €
	- Secrétariat 1	100,01 €	100,01 €
	- Secrétariat 2	100,88 €	100,88 €
	Coûts de fonctionnement structure et spécifiques :	108,92 €	108,92 €
TOTAL		1 131,60 €	1 131,60 €

- **Mise à jour de la base de données SUDOCO**

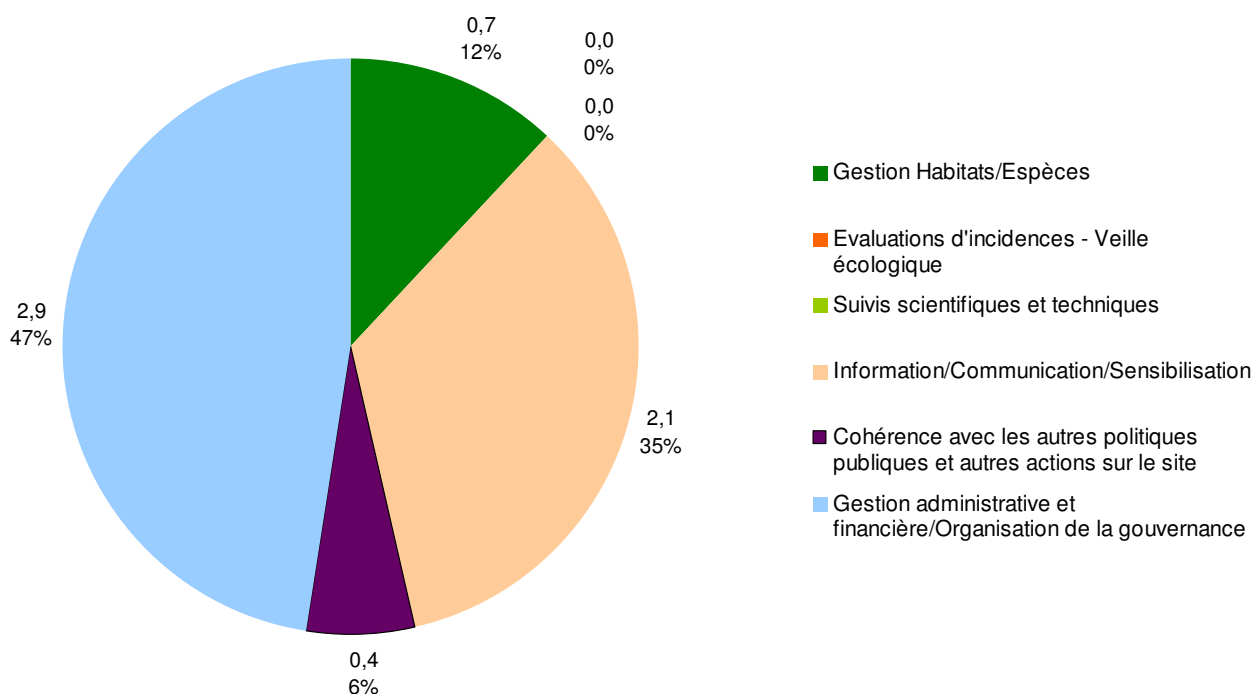
La mise à jour de la base de données s'est poursuivie en 2014, elle n'est cependant pas achevée. Ce travail se poursuivra au cours de l'année 2015.

III. Synthèse de l'animation 2014 sur le site "Saint-Beauzire"

1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent. Sur ce graphique, le premier chiffre indique le nombre de jours consacrés à chaque partie, et le second la part relative correspondante (en %).

**Répartition du temps d'animation sur le site "Saint-Beauzire"
Année 2014**



La part de la gestion administrative peut paraître importante, mais doit être relativisée car seuls 6 jours d'animation ont été consacrés à ce site au total. La part de la communication est importante cette année, avec la rencontre du propriétaire du château de Lespinasse et la préparation du dossier de presse.

La gestion des habitats et des espèces a représenté une partie non négligeable de l'animation (contribution à la candidature aux PAEC), mais le travail fourni n'a pas donné les résultats escomptés (candidature non retenue).

2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2014 sur le site "Saint-Beauzire" (Convention n°2013-30) :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat demandé	Financement FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	2 299,51 €	1 250,90 €	1 048,61 €
TOTAL (Réalisé 2014)		2 299,51 €	1 250,90 €	1 048,61 €

A Langeac, le 26 Février 2015

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Guy Vissac



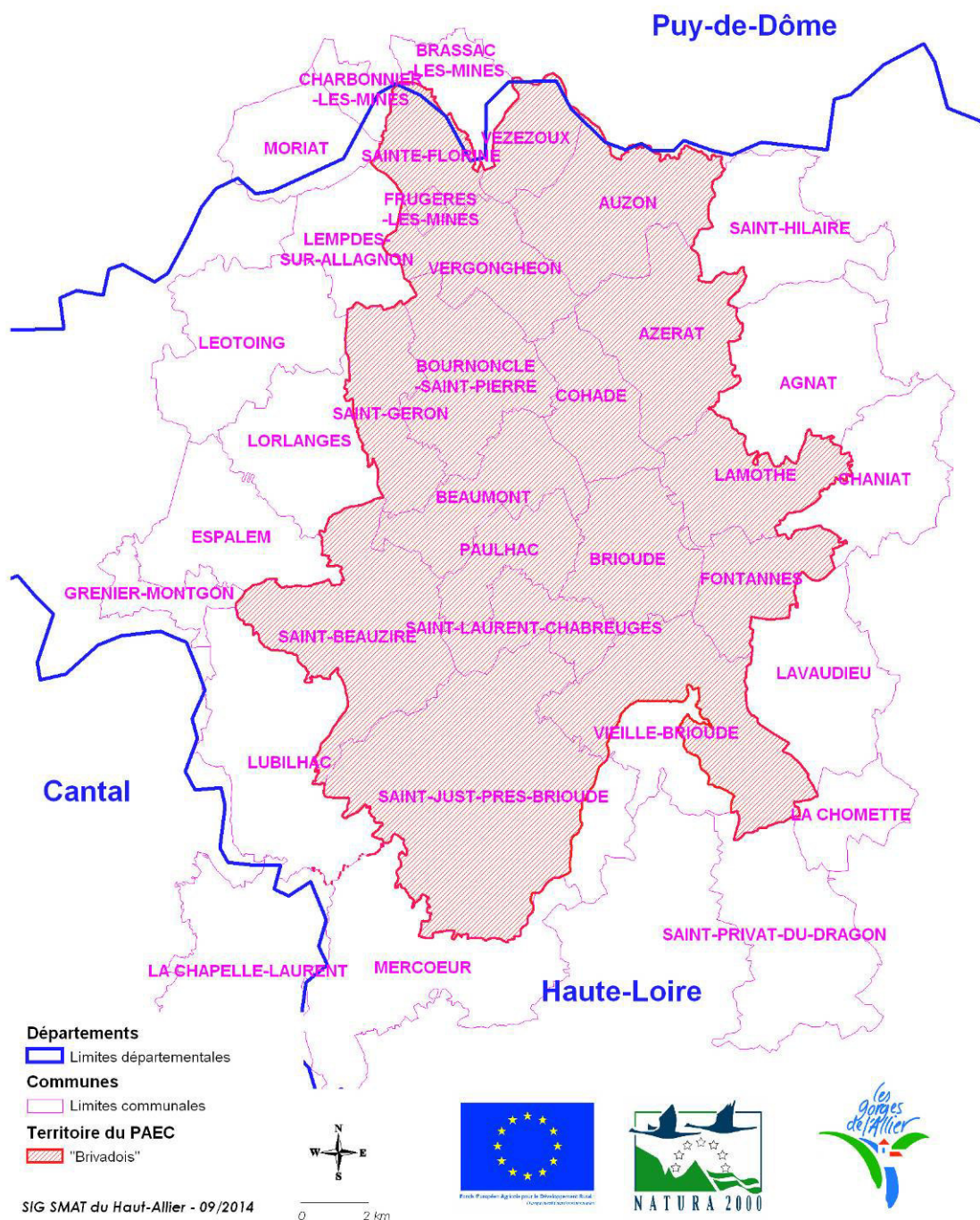
Annexes

Carte du territoire "Brivadois" pour lequel un Projet agro-environnemental et climatique a été élaboré en 2014

Source : SMAT du Haut-Allier

Projet agro-environnemental et climatique Territoire "Brivadois"

Carte n°1 : Présentation du territoire



Brioude → Vie locale

SAINT-BEAUZIRE ■ Le château, situé sur un site Natura 2000, entend bien valoriser ses beautés

Quand Lespinasse sublime ses atours

Situé sur le site Natura 2000 de Saint-Beauzire, le château de Lespinasse redouble de charme.

Carole Eon-Groslier

« La fermeture du château de Paulhac a rendu notre site encore plus attractif. Nous sommes désormais le seul site à la ronde ». Alain Berchebru de Foucaud, le maître des lieux, entend bien relever le défi imposé par cette nouvelle responsabilité. Un challenge aisé pour cet amoureux d'histoire locale et de patrimoine. Une passion que l'avocat à la retraite puise dans ses racines. « Ma famille a des liens avec le petit chevalier de Lespinasse, celui des origines. Nous avons commencé à restaurer ce château, qui a appartenu au Dauphin d'Auvergne, il y a vingt-sept ans... ». L'histoire a trouvé sa relève. Jusqu'ici admiré pour la



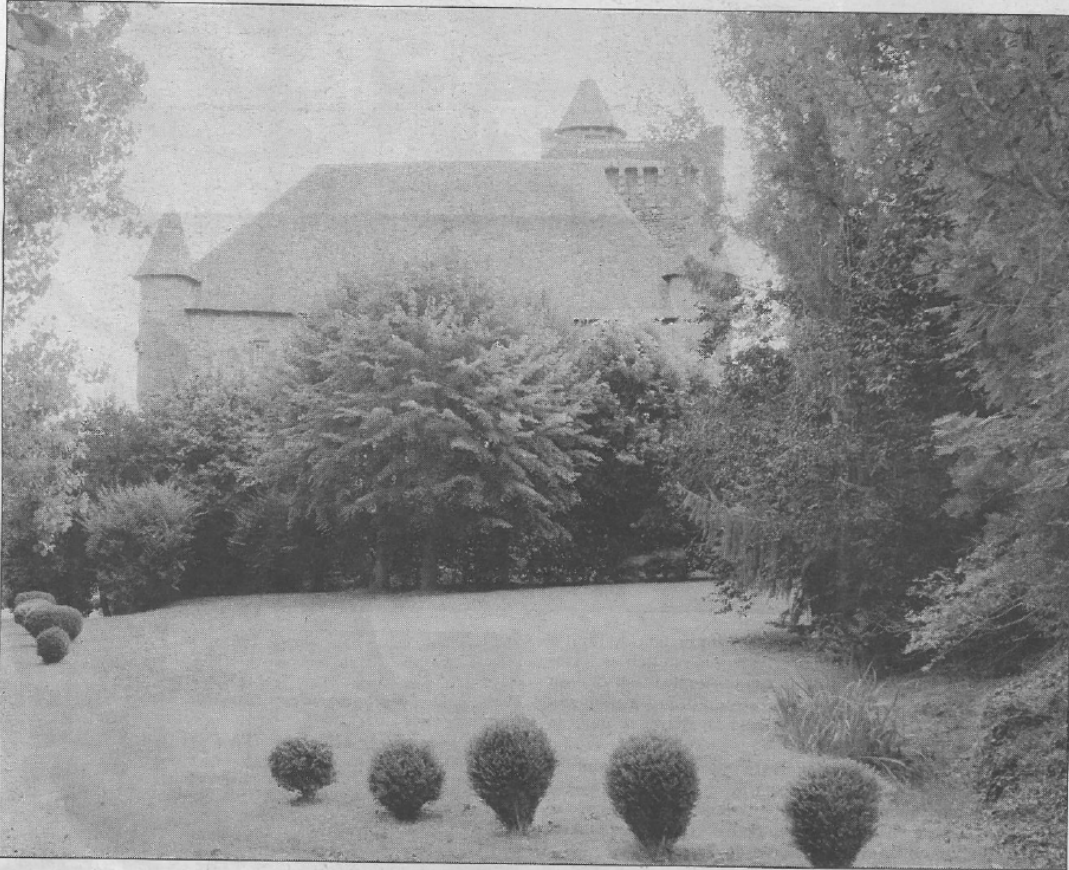
PARTENAIRES. Alain Berchebru de Foucaud, propriétaire du château de Lespinasse ; Jean-Noël Lhéritier, président du comité de pilotage Natura 2000 et David Olgno, animateur du SMAT (de gauche à droite).

beauté de ses pierres et la richesse de son passé, le château de Lespinasse désire courtiser de nouveaux visiteurs dès 2015, en misant sur la préciosité de son écrin. « Nous sommes situés sur un site classé Natura 2000 en raison de la présence d'espèce rares de papillons – le cuivré des marais – et de chauves-souris. L'idée est de valoriser ces atouts, en collaboration avec le SMAT du Haut Allier et le président du comité de pilotage, Jean-Noël Lhéritier ». Dès l'été 2015, un circuit soigneusement peaufiné sera ainsi proposé aux visiteurs. « Une petite balade aux abords du château, au milieu d'une faune et d'une flore inédites s'ajoutera à la découverte du bâti. C'est une vraie valeur ajoutée », détaille Alain Berchebru de Foucaud, bien décidé à offrir à sa propriété les louanges du plus grand nombre. ■

Brioude et sa région

SAINT-BEAUZIRE

Lespinasse, un site naturel et patrimonial à part



Depuis 1999, le site du château de Lespinasse est protégé dans le cadre du programme européen Natura 2000. Sur une surface totale de 17 hectares, le propriétaire du bâtiment historique Alain Berchebru de Foucaud, et le SMAT du Haut-Allier mènent divers actions pour sa préservation. Le milieu plutôt humide confère à l'éco-système du site des caractéristiques plutôt singulières pour la région. La faune et la flore de Lespinasse proposent des espèces particulièrement rares. Le site Natura 2000 de Saint-Beauzire a été désigné pour la présence du Cuvrè des marais. Un petit papillon d'une couleur vive orangée se trouvant dans les zones humides. Son implantation est liée à celle de l'oseille sauvage dont les feuilles assurent une importante res-

source alimentaire durant le développement de la chenille. Les techniciens ont également répertorié plusieurs espèces de chauves-souris comme celle du « Grand Murin » ou de la « Barbastrelle ». La présence du petit bois à proximité du château, comprenant de vieux arbres à cavités ainsi qu'une allée de vieux châtaigniers centenaires, assurent un habitat et un terrain de chasse idéal pour les chauves-souris de Lespinasse.

DES NOUVEAUTÉS EN 2015

Mais ce site ne serait rien sans son château. Les origines de cette grande bâtisse proviendraient de l'ancienne villa gallo-romaine « Spinatia ». Mais la configuration actuelle, dans ses grandes lignes, dateraient du 12^e siècle. Echappant

aux destructions et aux mauvaises restaurations, le château propose aujourd'hui un écrin séculaire et particulièrement bien conservé. Ce patrimoine historique n'est cependant pas visible toute l'année. Propriétaire depuis 27 ans, Alain Berchebru de Foucaud ouvre ses grilles seulement durant les mois d'été. A l'approche de sa retraite de professeur honoraire à Paris 13^e, il souhaite désormais accorder plus de temps au site pour le faire découvrir aux visiteurs et aux habitants de la région. Avec l'accord du SMAT et de

Jean-Noël Lhéritier, président du comité de pilotage du site Natura 2000, le propriétaire va proposer en 2015 un sentier à l'intérieur du site. En voiturette électrique, les visiteurs pourront découvrir les richesses de l'éco-système de Lespinasse. Avec des visites plus fréquentes, ils pourront également appréhender l'intérieur du château. Le site est un trésor pour l'environnement et le tourisme local, tous les acteurs l'ont bien compris en optimisant sa mise en valeur.

Arnaud CLERGUE

